



**TASSIN  
LA DEMI-LUNE**  
TELLEMENT  
PROCHE  
DES FAMILLES



# LES PETITS TASSILUNOIS

Le guide de l'accueil des 0-4 ans

# LA PETITE ENFANCE À TASSIN LA DEMI-LUNE

Un guichet unique  
à votre service  
06 88 30 02 36

tif@villetassinlademilune.fr



**1,7 M€**

**Budget annuel**  
Structures municipales  
et associatives



**206**

places en accueil  
collectif dans  
**5 crèches**  
et **1 jardin d'enfants**



**118**

places dans les  
**7 micro-crèches** et  
**2 crèches privées**

**1** lieu d'accueil  
Enfants / Parents

• La Petite Gare

**• 250**

places en accueil  
individuel

• 73 assistantes  
maternelles en  
activité, qui accueillent  
3 à 4 enfants



**2**

RPE

• Le Pont d'Alaï  
• La Petite Ourse

**1**  
lieu dédié  
aux familles

• La Maison des Familles

**1**

Maison  
d'Assistantes  
Maternelles



Chèques  
petite enfance,  
sous conditions  
de ressources



## À Tassin la Demi-Lune, nous avons une ambition : faciliter la vie des parents

Parce que rechercher son mode de garde pour son enfant ne doit plus ressembler à un parcours du combattant, à Tassin la Demi-Lune, nous sommes attentifs à faciliter la vie des parents. Nous avons ainsi déployé une offre importante en matière d'accueil de la petite enfance sur toute la ville, et cela depuis plusieurs années, afin de rééquilibrer l'accès aux modes de garde collectifs à l'échelle de la commune. Par ailleurs, nous travaillons en proximité avec les assistantes maternelles, pour leur proposer des lieux pour se former, se retrouver, partager leurs expériences, au sein des relais petite enfance. Nous avons également mis en place deux sites pour accompagner les parents : un lieu d'accueil dédié aux enfants et aux parents, « La Petite Gare », pour se retrouver et créer du lien. Enfin, la Maison des Familles, propose de multiples rencontres et ateliers à destination des familles, des personnes seules, des seniors et des aidants.

À cette offre de qualité, nous avons voulu ajouter un service et un suivi, personnalisés, à travers la mise en place d'un contact unique pour toutes vos demandes : Tassin Info Famille. Ainsi, quelles que soient vos attentes en matière de mode de garde, nos équipes sont là pour vous écouter, vous orienter et vous conseiller, afin de trouver la solution qui correspondra à vos besoins et aux disponibilités sur la ville. Accueil collectif en crèche municipale, micro-crèche privée, accueil individuel avec des assistantes maternelles, structures d'accompagnement et centres de loisirs, toutes les solutions existantes vous seront présentées et vos démarches seront facilitées.

C'est également la vocation de ce guide, que nous avons imaginé simple et pratique, pour un tour d'horizon des services qui sont à votre disposition !  
Bien cordialement,

Pascal CHARMOT  
Maire de Tassin la Demi-Lune,  
Conseiller métropolitain

Caroline ACQUAVIVA  
Adjointe déléguée à la Politique  
de la famille et de la petite enfance,

# SOMMAIRE

- Tassin Info Famille et les chèques petite enfance ..... P 5
- Accueil individuel : chez l'assistante maternelle et dans les relais petite enfance ..... P 7
- Accueil collectif : les crèches collectives subventionnées par la CAF du Rhône ..... P11
- Accueil collectif : les micro-crèches privées non subventionnées par la CAF du Rhône ..... P 15
- Des lieux d'écoute et de rencontre ..... P 21
- Les centres de loisirs et d'accueil péri et extra-scolaire de 3 à 12 ans ..... P 23
- Cartographie des lieux d'accueil ..... P 25-26
- Quelques conseils pour une rentrée réussie à l'école ! ... P 28



# TASSIN INFO FAMILLE (TIF)



Le point d'information petite enfance « TASSIN INFO FAMILLE » vous accompagne dans le projet d'accueil de votre enfant. Il a pour mission de vous informer sur l'ensemble des modes d'accueil (individuel ou collectif) et de vous orienter vers celui qui semble le mieux adapté à vos besoins. Il assure la gestion des chèques petite enfance et des commissions d'attribution des places en crèche.

Pour prendre RDV au TIF, connectez-vous sur le portail citoyen de la Ville et cliquez sur l'onglet Petite Enfance. Pour toute information complémentaire, contactez le TIF : par mail [tif@villetassinlademilune.fr](mailto:tif@villetassinlademilune.fr) ou par téléphone au 06 88 30 02 36.

**Les permanences ont lieu au service Petite Enfance situé à la Maison des Familles, 13 avenue Général Leclerc.**





# LE CHÈQUE PETITE ENFANCE



La Ville de Tassin la Demi-Lune apporte un soutien financier aux familles accueillies chez une assistante maternelle ou dans une micro-crèche privée pour rapprocher le montant des frais d'accueil de celui pratiqué en crèche collective.

**D'un montant de 60 €, 80 € ou de 100 €**, les chèques « petite enfance » sont versés chaque mois aux familles sous forme de CESU et sous conditions de ressources.

## Critères d'attribution :

- > Habiter Tassin la Demi-Lune,
- > Avoir un enfant de moins de 4 ans non scolarisé.
- > Avoir signé un contrat pour cet enfant chez une assistante maternelle ou une micro-crèche privée,
- > Avoir un reste à charge supérieur à 10 % après déduction du versement de la PAJE par la CAF.



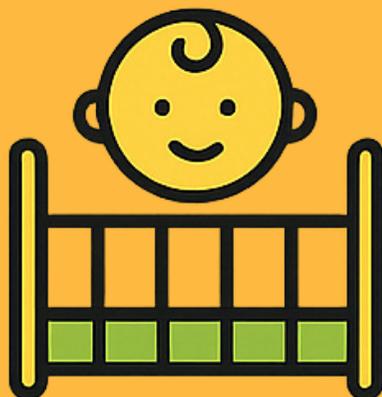
# ACCUEIL INDIVIDUEL ACCUEIL CHEZ L'ASSISTANTE MATERNELLE



L'accueil individuel consiste en l'accueil de l'enfant de 0 à 6 ans, au domicile d'une assistante maternelle, ou directement chez les parents, par une employée de garde d'enfants à domicile.

L'assistante maternelle a reçu un agrément du Conseil départemental justifiant de ses capacités pour exercer ce métier et d'un lieu offrant des conditions d'accueil et de sécurité adaptées aux jeunes enfants.

Les parents peuvent engager directement les employées de garde d'enfants à domicile ou via une association ou une société de service à la personne.



# LES RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu ressource, d'information et d'écoute pour les professionnels de l'accueil individuel et pour les parents employant une assistante maternelle.

## Pour les parents :

Le Relais Petite Enfance informe et conseille les familles sur l'emploi d'une assistante maternelle (démarches administratives, aides financières, le contrat de travail...). Il permet de mettre en relation les familles avec les assistantes maternelles agréées et disponibles dans la commune. Il pourra également servir de médiateur en cas de différend avec l'assistante maternelle.

## Pour les assistantes maternelles et les employées de garde à domicile :

Le RPE informe les assistantes maternelles sur leurs droits et devoirs, et les accompagne dans la professionnalisation par des formations, de l'analyse de la pratique et l'organisation de temps collectifs.

## Pour les enfants :

Le relais est un lieu d'éveil, d'expérimentation et de première socialisation de l'enfant accueilli avec son assistante maternelle lors des temps collectifs.



## Relais Petites Enfances (RPE)

### LA PETITE OURSE

 **15 avenue de Lauterbourg - 69160 Tassin la Demi-Lune**  
Par mail : [petiteourse@villettassinlademilune.fr](mailto:petiteourse@villettassinlademilune.fr)  
ou par téléphone 06 20 33 47 56

### LE PONT D'ALAI

 **35 chemin de la poterie - 69340 Francheville**  
Par mail : [rampontdalai@villettassinlademilune.fr](mailto:rampontdalai@villettassinlademilune.fr)  
ou par téléphone 06 20 52 95 88

## La Maison d'Assistants Maternelles (MAM)

### LA ROSE ET LE CHOU

 **114 avenue Charles de Gaulle - 69160 Tassin la Demi-Lune**

La MAM est un mode d'accueil innovant, à mi-chemin entre l'accueil familial d'une assistante maternelle et l'accueil collectif d'une structure. Elle permet la prise en compte de chaque enfant dans son individualité, tout en lui offrant les avantages d'une collectivité de 9 enfants en inter âge.

Contact par mail [laroseetlechoutassinlademilune@gmail.com](mailto:laroseetlechoutassinlademilune@gmail.com)





# L'ACCUEIL COLLECTIF



L'accueil collectif regroupe les **crèches** qui sont subventionnées par la Ville de Tassin la Demi-Lune et la CAF du Rhône, ainsi que **les micro-crèches et les crèches privées**.



## LES CRÈCHES COLLECTIVES SUBVENTIONNÉES

### PAR LA VILLE ET LA CAF DU RHÔNE

Les crèches collectives sont gérées par le CCAS de Tassin la Demi-Lune ou par un autre gestionnaire lorsqu'elles sont en délégation de service public.

Elles accueillent les enfants de 10 semaines à 3 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

#### Différents temps d'accueil sont proposés aux familles :

> **L'accueil régulier** de 1 à 5 jours par semaine

> **L'accueil occasionnel** pour répondre à un besoin ponctuel (RDV, besoin de prendre du temps pour soi...)

> **L'accueil d'urgence**, dépannage de courte durée permettant de répondre à un besoin d'accueil qui ne peut être différé (maladie d'un parent ou hospitalisation - rupture d'un mode de garde).

L'inscription en crèche est réalisée dans l'enceinte de l'établissement après avoir reçu la validation de la place par la commission d'admission.

Toutes les structures collectives utilisent le même barème de calcul évalué par la CAF : le tarif horaire est calculé selon les ressources et la composition de chaque famille. Les repas et les couches sont fournis par les structures d'accueil et sont inclus dans la tarification horaire.

Un numéro unique  
à votre service  
**06 88 30 02 36**  
tif@villetassinlademilune.fr



## CLAIR DE LUNE



Crèche

 **Gestionnaire** : CCAS Tassin la Demi-Lune

 **1 rue de Belgique - 69160 Tassin la Demi-Lune**

 **Capacité** : 26 places

 Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

L'éveil et le bien-être de l'enfant sont privilégiés grâce à une pédagogie basée sur la communication gestuelle associée à la parole. Intégrée dans le parc de l'Orangerie, la crèche bénéficie d'un cadre de verdure.

## GARDELUNE

Crèche

 **Gestionnaire** : CCAS Tassin la Demi-Lune

 **11 avenue du Nord - 69160 Tassin la Demi-Lune**

 **Capacité** : 26 places

 Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La place des familles est au cœur du projet pédagogique. L'équipe est formée à l'accueil de l'enfant en situation de handicap.

## LA CAPUCINE

Crèche

 **Gestionnaire** : Association ALFA 3

 **38 avenue Général Brosset - 69160 Tassin la Demi-Lune**

 **Capacité** : 28 places

 Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Une structure associative à taille humaine, attentive au développement professionnel, à la formation continue et au bien-être des salariés.

## DU PONT D'ALAI

 **Gestionnaire** : Association ALFA 3

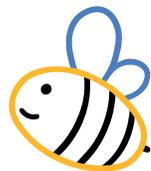
 **35 chemin de la Poterie - 69340 Francheville**

 **Capacité** : 54 places

 Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Au sein du Pôle Petite Enfance du Pont d'Alai, des projets communs avec le Relais Petite-Enfance et l'école d'Alai participent à la continuité éducative nécessaire au bien-être de l'enfant.

Crèche



## AU SEIN DU PÔLE PETITE ENFANCE LES PETITS MARAÎCHERS

 **9 chemin de la Raude - 69160 Tassin la Demi-Lune**

## GRAINE DE LUNE

 **Gestionnaire** : Les Petits Chaperons Rouges

 **Capacité** : 42 places

 Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Offrir un environnement qui révèle le potentiel de chaque enfant et qui développe les compétences clés indispensables pour son avenir.

Crèche

## POUSSE DE LUNE

 **Gestionnaire** : Les Petits Chaperons Rouges

 **Capacité** : 30 places

 Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Un projet spécifique **pour les enfants âgés de 2 à 3 ans** pour les préparer à l'entrée à l'école.

Les enfants âgés de plus de 2 ans accueillis dans les autres crèches pourront intégrer cet établissement à la rentrée de septembre.

Jardin d'enfants

# LES MICRO-CRÈCHES ET LES CRÈCHES PRIVÉES

NON SUBVENTIONNÉES PAR LA CAF DU RHÔNE



Chaque établissement applique ses propres tarifs. Les familles souhaitant faire une demande auprès de ces structures doivent directement les contacter afin d'obtenir un devis et figurer sur leur liste d'attente. Une aide de la CAF peut vous être octroyée. Vous pouvez faire une simulation afin de connaître le montant de cette aide sur le site de la CAF du Rhône : [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)



## GARD'EDEN Agathe

Micro-crèche

 **Gestionnaire** : Association Gard'Eden

 **80 avenue de la République - 69160 Tassin la Demi-Lune**

Accueil des enfants à partir du moment où ils marchent, en accueil régulier temps plein, temps partiel ou occasionnel. Gard'Eden est un jardin d'éveil dédié aux enfants en âge de préscolarisation ou déjà scolarisés. L'éveil, les jeux, les sorties, la socialisation active... caractérisent cette structure pour des enfants entre 18 mois et 3 ans.

 Du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

**Renseignements et inscription sur rendez-vous** : [secretariat@gardeden.fr](mailto:secretariat@gardeden.fr)

**Téléphone** : 04 26 22 48 53

**Direction** : [c.fleury.gardeden@gmail.com](mailto:c.fleury.gardeden@gmail.com) / [www.gardeden.fr](http://www.gardeden.fr)

## PIERRE DE LUNE

Micro-crèche

 **Gestionnaire** : Association Gard'Eden

 **33 chemin de la Raude - 69160 Tassin la Demi-Lune**

Accueil en micro-crèche pour les enfants entre 3 mois et 18 mois. Un accueil personnalisé en petite structure de 12 places qui prendra en charge votre enfant pas à pas suivant son rythme. Accueil possible à temps partiel.

 Du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

**Renseignements et inscriptions sur rendez-vous** : [secretariat@gardeden.fr](mailto:secretariat@gardeden.fr)

**Téléphone** : 04 26 22 48 53

**Direction** : [c.fleury.gardeden@gmail.com](mailto:c.fleury.gardeden@gmail.com)

## GRANDE AVENTURINE

Micro-crèche

 **Gestionnaire** : Association Gard'Eden

 **41 chemin de la Raude - Immeuble le Tourettes, Bât.A  
69160 Tassin la Demi-Lune**

Comme un mini-centre de loisirs mais en version cocooning et avec un accueil personnalisé.

 Accueil de 12 enfants de 3 à 6 ans les mercredis et les vacances solaires de 8h à 18h

**Renseignements et inscriptions sur rendez-vous** : [secretariat@gardeden.fr](mailto:secretariat@gardeden.fr)

**Téléphone** : 04 26 22 48 53

**Direction** : [c.fleury.gardeden@gmail.com](mailto:c.fleury.gardeden@gmail.com)

## LITTLE TRIBU

Micro-crèche

 **Gestionnaire** : Caroline Charrier

 **174 impasse Voie Romaine - 69160 Tassin la Demi-Lune**

Une micro-crèche accueillant 12 enfants de 3 mois à 3 ans, à temps plein ou temps partiel.

Un mode de garde qui conjugue une certaine souplesse pour les parents et une réelle ambition pédagogique pour les enfants, le tout dans un cadre exceptionnel et une ambiance chaleureuse et familiale.

 De 8h à 18h30 du lundi au vendredi,

**Renseignements et inscriptions** : [caroline@little-tribu.fr](mailto:caroline@little-tribu.fr)

**Téléphone** : 09 83 79 95 09

[www.little-tribu.fr](http://www.little-tribu.fr)



## TASSIN CHARLES DE GAULLE

Micro-crèche  
inter-entreprises

 **Gestionnaire :** Les Petits Chaperons Rouges

 **Résidence Le Goya 168 avenue Charles de Gaulle  
69160 Tassin la Demi-Lune**

Accueil occasionnel possible à partir d'une journée par semaine.

Un accueil personnalisé où les enfants sont accueillis en inter-âges dans une même section, avec 2 ou 3 professionnelles en permanence auprès des enfants. La priorité est donnée au respect de l'enfant, comme acteur de son propre développement : respect de son rythme, de ses choix, un aménagement sécurisé pour des explorations variées, éveil sensoriel et culturel..

 Accueil de 9 enfants de 3 mois à 3 ans, du lundi au vendredi de 8h à 18h30, de 2 à 5 jours.

**Renseignements et inscriptions :** [tassin.degaulle@lpcr.fr](mailto:tassin.degaulle@lpcr.fr)

**Téléphone :** 04 28 67 98 12

[www.grandir.com](http://www.grandir.com)

## TASSIN NOVEMBRE ET TASSIN NOVEMBRE BIS

Micro-crèche  
inter-entreprises

 **Gestionnaire :** Les Petits Chaperons Rouges

 **93 avenue du 11 novembre 1918 - 69160 Tassin la Demi-Lune**

Deux micro-crèches inter-entreprises pouvant accueillir 12 enfants chacune : Tassin novembre bis (enfant de 10 semaines à 18 mois) et Tassin novembre (enfants de 18 mois à 3 ans). Dans chaque micro-crèche, 3 ou 4 professionnelles sont présentes auprès des enfants. Les valeurs importantes sont basées sur le bien-être et la bienveillance de l'enfant, le respect de son rythme et de ses choix ainsi que sur l'autonomie.

 Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h (18h le vendredi). Accueil occasionnel possible, en fonction des disponibilités.

**Renseignements et inscriptions :**

[tassin.novembre@lpcr.fr](mailto:tassin.novembre@lpcr.fr) et [tassin.ouest@lpcr.fr](mailto:tassin.ouest@lpcr.fr)

**Téléphone :** 04 82 53 26 76

[www.grandir.com](http://www.grandir.com)

## TASSIN BABILOU 1 ET TASSIN BABILOU 2

Crèche  
inter-entreprises

 **Gestionnaire :** Babilou

 **173 avenue Charles de Gaulle - 69160 Tassin la Demi-Lune**

Deux structures inter-entreprises accueillant 15 et 22 enfants, âgés de 2 mois ½ à 3 ans, en accueil régulier à temps plein, à temps partiel et de manière occasionnelle.

Un accueil individualisé et chaleureux des enfants en inter-âges, au sein d'un espace de vie, aménagé de pôles ludiques spécifiques, qui répondent à leurs besoins de découverte et d'apprentissage. L'accent est mis sur la sécurité affective et le libre choix de l'enfant, afin de lui permettre d'être acteur de ses expérimentations et ce, dans une approche pédagogique d'inspiration Reggio Emilia.

 Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

**Inscriptions par téléphone ou sur :**

**[1001creches.com/formulaires-accueil-regulier](https://www.1001creches.com/formulaires-accueil-regulier)**

**Téléphone : 04 78 34 12 52 / 06 42 97 55 71**





# DES LIEUX D'ÉCOUTE ET DE RENCONTRE



## LE LIEU D'ACCUEIL PARENTS / ENFANTS (LAEP) LA PETITE GARE

 **Gestionnaire** : CCAS de Tassin la Demi-Lune  
(Centre Communal d'Action Sociale)

 **11, avenue Général Leclerc 69160 Tassin la Demi-Lune**

Le LAEP La petite Gare est un espace de jeux, de rencontres, d'écoute et de socialisation pour les enfants de moins de 4 ans, accompagnés de leurs parents.

La participation du parent ou de l'adulte accompagnant l'enfant pendant toute la durée de l'accueil, est basée sur le volontariat, l'anonymat, la confidentialité et la gratuité.

 L'équipe vous accueille chaque mardi et le vendredi de 8h30 à 11h30 en dehors des vacances.

**Pour tout renseignement, contacter le TIF : [tif@villetassinlademilune.fr](mailto:tif@villetassinlademilune.fr)  
Téléphone : 06 88 30 02 36**

## LA MAISON DES FAMILLES

 **Gestionnaire** : CCAS de Tassin la Demi-Lune  
(Centre Communal d'Action Sociale)

 **13 avenue Général Leclerc - 69160 Tassin la Demi-Lune**

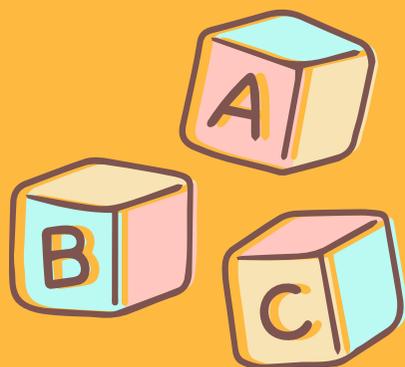
Un lieu ressource qui soutient chaque étape de votre vie. La Maison des Familles assure un accompagnement individuel et collectif de tous les publics et propose également un soutien à la conjugalité, à la parentalité et à l'éducation. À cet effet, des animations pluridisciplinaires vous sont proposées toute l'année. Elle est aussi un espace d'écoute, d'échange et de convivialité.

 **Ouverture au public du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h,  
et le samedi de 9h30 à 12h30**  
**[maisondesfamilles@villetassinlademilune.fr](mailto:maisondesfamilles@villetassinlademilune.fr) ou au 04 78 73 18 14**



# LES CENTRES DE LOISIRS, D'ACCUEIL PÉRI ET EXTRA-SCOLAIRE

DE 3 À 12 ANS



## CENTRE DE LOISIRS DU C.P.N.G



 **Gestionnaire** : Comité Pour Nos Gosses

 **13 avenue de Lauterbourg 69160 Tassin la Demi-Lune**

Des ateliers culturels ou sportifs, un centre de loisirs, des mini-séjours pour les enfants de 3 à 12 ans.

Un lieu d'accueil, où l'enfant apprend à se construire.



Du lundi au jeudi de 14h à 18h. Les mercredis, de 7h45 à 19h.

Vacances scolaires du lundi au vendredi, de 7h45 à 19h.

Périscolaire les jours d'école, de 7h20 à 8h20 et de 17h30 à 19h.

Une cotisation annuelle et familiale variant en fonction du quotient familial est demandée.

## CENTRE DE LOISIRS DU CENTRE SOCIAL DE L'ORANGERIE

 **Gestionnaire** : Centre Social de l'Orangerie

 **1 Rue de Belgique - 69160 Tassin la Demi-Lune**

Un accueil des enfants âgés de 3 ans à 12 ans, en journée complète ou en demi-journée (avec ou sans repas) les mercredis et vacances scolaires.

Des activités manuelles et d'expression, des jeux de plein air, des sorties, des spectacles... seront proposés à vos enfants. Ces activités sont adaptées aux différents groupes d'âges (3/5 ans, 5/7 ans, 7/10 ans et 10/12 ans).

Un lieu d'accueil collectif et convivial



Au secrétariat du Centre social de l'Orangerie de 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au jeudi, de 9h à 12h le vendredi et de 8h à 18h les mercredis et les vacances scolaires.



## ACCUEIL DE LOISIRS ALAÏ

 **Gestionnaire :** Ville de Tassin la Demi-Lune

 **3 allée de l'Étoile d'Alaï - 69340 Francheville**

Centre de loisirs pouvant accueillir jusqu'à 36 enfants de 6-12 ans, ouvert durant les vacances scolaires, hors vacances de Noël. Des temps d'animation en plein air, de sport ainsi que des activités créatives, des travaux manuels, jeux d'adresse et de réflexion sont proposés.

 Heures d'ouverture : 9h à 17h avec une possibilité d'accueil de 8h à 9h et de 17h à 18h

**Renseignements et inscription : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous au service Animation.**

**Prises de rendez-vous par téléphone au 04 72 86 06 68**  
**[animation@villetassinlademilune.fr](mailto:animation@villetassinlademilune.fr)**





Centre de Lo

TASSIN NOVEMBRE



BOURG

M



Crèches



RPE (Relais Petite Enfance)



Centres de Loisirs



Jardin d'enfants



Lieux d'écoute et de rencontre

TASSIN

Centre



Little tribu



RPE du F



Jardin et



VALVERT



HORLOGE

LIBÉRATION



RPE La petite Ourse

La Petite Gare

Gard'eden Agathe

Comité Pour Nos Gosses

Maison des Familles

PPE Les petits Maraichers

Babilou

La Capucine

Pierre de Lune

Grande aventurine/Petite aventurine

N Charles de Gaulle

e de Loisirs d'Alai

ALAI

Pont d'Alai

crèche du Pont d'Alai

# QUELQUES CONSEILS POUR UNE RENTRÉE RÉUSSIE À L'ÉCOLE !

## Réussir sa propreté

- ✓ J'apprends à mon enfant à enlever les couches et à utiliser les toilettes



## Veiller à son habillage

- ✓ Des vêtements confortables, pratiques à la bonne taille.
- ✓ Je lui apprends la méthode « papillon » pour mettre seul sa veste/son manteau
- ✓ Des chaussures sans lacets



## Accompagner le langage

- ✓ Lire, chanter, jouer avec son enfant
- ✓ Limiter les écrans



## Développer l'autonomie

- ✓ Se servir de couverts d'adulte et boire au verre
- ✓ Apprendre à rester assis et à manger à table le temps du repas



## Anticiper la séparation

- ✓ Se dire au revoir sans s'attarder « 1 bisou, 1 câlin et à ce soir »
- ✓ Arriver à se séparer de sa tétine et de son doudou



# DANS MON SAC À DOS J'EMPORTE...

une gourde



un goûter  
pour le  
périscolaire



un doudou



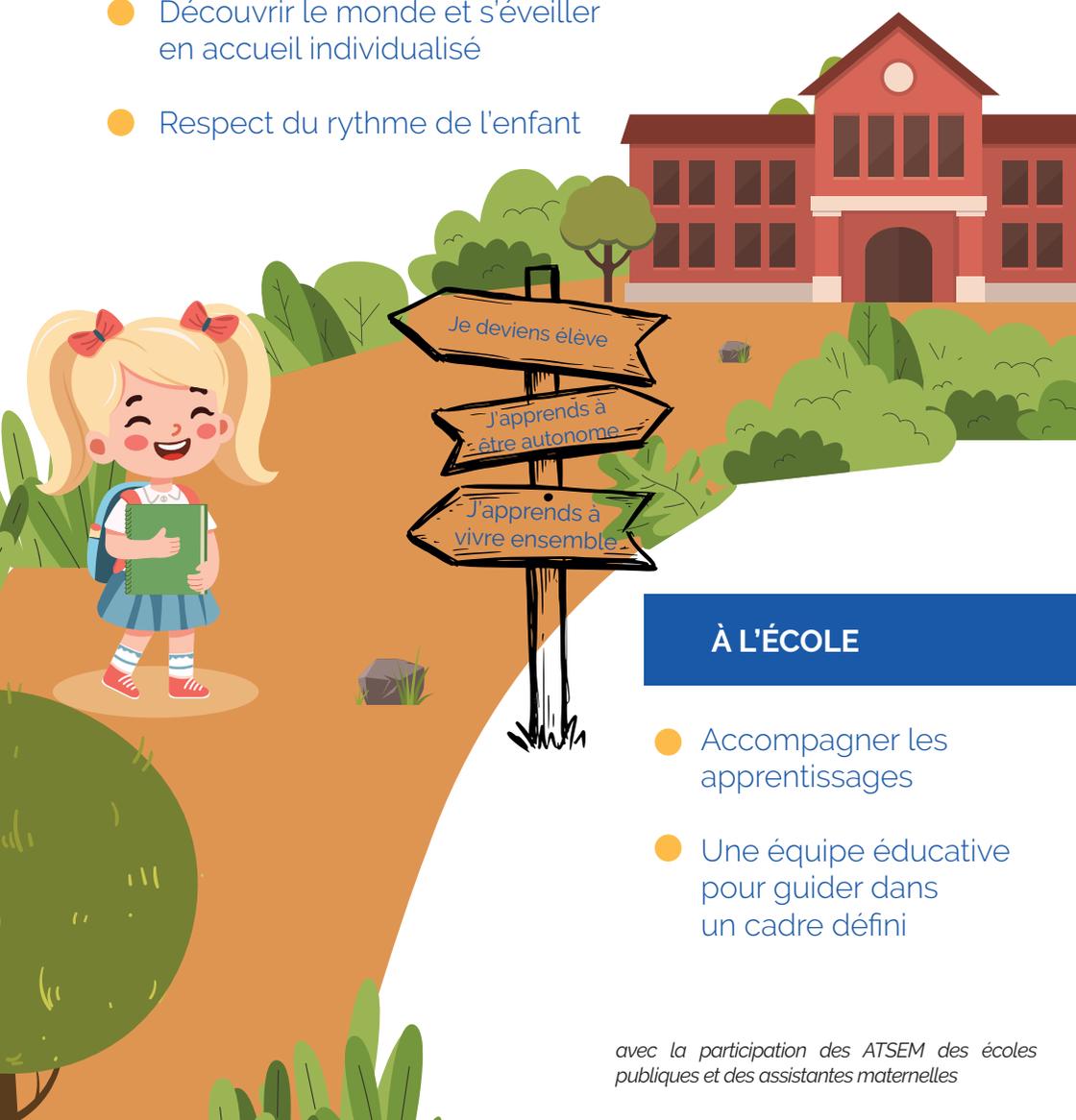
un change  
complet



# EN CHEMIN VERS L'ÉCOLE

## À LA CRÈCHE, CHEZ L'ASSISTANTE MATERNELLE, À LA MAISON

- Découvrir le monde et s'éveiller en accueil individualisé
- Respect du rythme de l'enfant



## À L'ÉCOLE

- Accompagner les apprentissages
- Une équipe éducative pour guider dans un cadre défini

*avec la participation des ATSEM des écoles publiques et des assistantes maternelles*

Envie de rester informé  
sur toutes les nouveautés  
et les événements de nos structures  
d'accueil ?

**Afin de ne rien manquer, visitez la page  
tassinlademilune.fr et abonnez-vous  
à notre newsletter famille pour recevoir  
toutes les actualités directement dans  
votre boîte mail !**





Retrouvez Tassin info Famille à la MAISON DES FAMILLES  
Un numéro unique à votre service

**06 88 30 02 36**

-  
[tif@villetassinlademilune.fr](mailto:tif@villetassinlademilune.fr)  
-

[tassinlademilune.portailcitoyen.eu](http://tassinlademilune.portailcitoyen.eu)